



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

la mie de pain

Le Journal

N° 45 - Mai 2013



EDITO

Une nouvelle présidente pour La Mie de Pain



En tant que présidente nouvellement élue, je tiens à rendre hommage à mon prédécesseur, Jean Laffon.

Un sage, un humaniste, un bâtisseur, et par dessus tout un homme

de cœur qui, tout en conservant les valeurs fondatrices de La Mie de Pain, a su l'adapter aux nouvelles réalités, qu'il s'agisse de l'accueil des jeunes ou de personnes âgées se retrouvant à la rue.

Je veux également témoigner ma plus profonde reconnaissance à tous ceux qui, comme vous, partagent mon engagement auprès des plus démunis. Cet engagement aux côtés de La Mie de Pain a pris naissance, en ce qui me concerne, il y a 19 ans, en tant que bénévole pour servir la soupe du mercredi. J'y suis restée plusieurs années avant de rejoindre le conseil d'administration de l'association.

Cette volonté de service guide aussi mon parcours professionnel de directrice d'hôpital en établissement local puis au niveau national, où je me suis occupée des actions de l'Etat dans le domaine de la dépendance, du handicap et plus récemment du sans abrisme. Aujourd'hui, je forme le vœu d'entretenir et de nourrir, avec votre aide et dans la fidélité au projet de notre fondateur Paulin Enfert, ce « feu sacré » qui habite la Mie de Pain depuis plus d'un siècle et réchauffe chaque jour le cœur de tant de personnes en détresse. Je suis heureuse de vous savoir à mes côtés dans cette mission.

Florence Gérard
Présidente de la Mie de Pain

DE PLUS EN PLUS DE PERSONNES SANS-ABRI DANS NOS RUES

Au cœur de l'hiver, 51 % des demandes d'hébergement d'urgence n'ont pu être satisfaites, malgré les températures glaciales, contre 36 % il y a un an¹. Une détérioration due en grande partie à la forte hausse du nombre de sans-abri...

Difficile de connaître précisément la quantité de personnes à la rue. Le rapport de l'Assemblée nationale sur la politique de l'hébergement d'urgence, publié en février 2012, estime cependant que leur nombre a augmenté de 75% en 10 ans, passant de 86 500 à 150 000 aujourd'hui.

+28 % d'appels au numéro d'urgence destiné aux personnes sans-abri

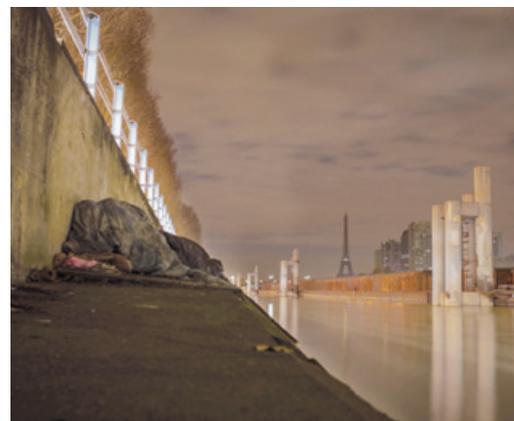
Il y a un signe qui ne trompe pas : le nombre d'appels au 115, le numéro d'urgence destiné aux personnes sans-abri, a augmenté de 28% entre février 2012 et janvier 2013¹. Cette croissance est encore plus marquée pour les demandes provenant de familles, qui ont progressé de 72% en un an¹.

51% des demandes d'hébergement non satisfaites

Dans le même temps, le nombre de places d'hébergement d'urgence est resté stable. Résultat : 51% des demandes n'ont pu être satisfaites en février dernier, contre 36% en février 2012¹. Cette proportion risque d'être encore plus importante après la fin du dispositif hivernal puisque l'été dernier, 70% des appels n'ont pas donné lieu à

une mise à l'abri. Qu'en sera-t-il d'ici quelques semaines, alors que le nombre de personnes à la rue ne cesse de croître ?

Cette situation dramatique provient aussi du type de réponse apporté : des hébergements de courte durée, qui maintiennent les personnes dans une situation d'urgence chronique et les obligent régulièrement à se remettre en quête d'un toit pour la nuit.



Crédit photo : Sylvain Leser - Haytham Pictures

Face à la détresse des personnes sans-abri, **La Mie de Pain intensifie sa mobilisation** pour accueillir dans l'urgence les personnes qui se retrouvent à la rue, mais aussi pour leur proposer une solution plus durable assortie d'un accompagnement vers la réinsertion.

¹ Source : Baromètre du 115 - Hivers 2012-2013 réalisé par la FNARS

**Vous êtes assujéti à l'Impôt de Solidarité
sur la Fortune et vous souhaitez effectuer un don
au profit de la Mie de Pain ?**

Retrouvez nos dernières informations sur notre site internet :

www.miedepain.asso.fr



CHAQUE SOIR NOTRE REFUGE EST LA SEULE SOLUTION POUR DES CENTAINES DE PERSONNES SANS-ABRI

Le plus grand refuge de France a fait l'objet d'un reportage diffusé le 10 février dernier dans le cadre du 66 minutes sur M6. Voici quelques photos extraites de ce film qui vous montrent l'ampleur de la mobilisation rendue possible grâce à votre générosité, mais aussi les limites du Refuge actuel...

→ Pour voir le film dans son intégralité, rendez-vous sur le site <http://www.miedepain.asso.fr>, rubrique Actualités.

Chaque après-midi, des centaines de personnes sans-abri attendent l'ouverture des portes du Refuge.

Il y a toutes les personnes qui ont dû passer la journée dehors en attendant la réouverture du soir. Une situation précaire qui rend difficile toute démarche de réinsertion (lire le Journal de La Mie de Pain n°44).

Dans la file d'attente, on compte également de nombreuses personnes sans-abri qui n'étaient pas au Refuge les nuits précédentes, et espèrent bénéficier à leur tour d'un lit. Le nombre de ces demandes d'urgence a fortement augmenté cet hiver.



17h : les équipes sont sur le pied de guerre pour accueillir, chaque soir, plus de 400 personnes à la rue.

En quelques années, le profil des sans-abri a beaucoup évolué. La Mie de Pain accueille de plus en plus de personnes âgées et de « travailleurs pauvres », qui ne parviennent plus à se loger malgré leur revenu ou leur retraite.



Les gardiens de nuit doivent parfois gérer des situations tendues.

La journée dans la rue, l'attente prolongée dans le froid et la grande promiscuité au sein du Refuge peuvent engendrer des tensions. Les agents d'accueil ont appris à garder leur sang froid et à parler avec chacun. Associant professionnalisme et humanité, ils ramènent rapidement le calme.



Pourquoi nous avons besoin d'un nouveau Refuge

Créé en 1932 pour offrir un hébergement d'urgence à une population majoritairement composée de clochards, le Refuge montre ses limites. Il ne répond plus à la diversité des besoins des personnes sans-abri actuelles, composées pour partie de travailleurs pauvres, de personnes âgées et parfois malades, de jeunes...

Face à ces constats, La Mie de Pain a pris la décision de construire un nouveau Refuge. Le futur bâtiment, dont l'ouverture est prévue dans l'année, proposera un accueil en journée et une équipe renforcée de travailleurs sociaux afin d'offrir à toutes les personnes qui le peuvent un accompagnement personnalisé vers la réinsertion.

Pour relever ce nouveau défi, La Mie de Pain a besoin de votre soutien. Merci de nous aider à bâtir le Refuge de demain...

19h : l'heure du repas chaud appréciée par tous !

Jusqu'à 600 repas chauds sont préparés et servis chaque soir, aux personnes accueillies mais aussi à tous ceux qui n'ont pas les moyens de se nourrir correctement. Le repas commence invariablement par LA soupe maison. Une tradition de La Mie de Pain instaurée il y a plus de 125 ans par le fondateur, Paulin Enfert, lors d'un hiver particulièrement rigoureux.



21h30 : extinction des feux.

Les personnes accueillies au Refuge sont hébergées dans des dortoirs de huit lits. Mais cette grande promiscuité et cette absence d'intimité sont très difficiles à vivre pour



des personnes qui viennent d'horizons de plus en plus variés : jeunes ou personnes âgées, travailleurs pauvres ou personnes sans-abri chroniques.

Le Refuge met un point d'honneur à accueillir tout le monde.

Difficile de refuser une place lorsque le froid ou les intempéries sévissent à l'extérieur ! Quand tous les lits sont occupés, ce qui est pratiquement le cas tous les soirs, il n'est pas rare qu'une vingtaine de personnes sans-abri se contente d'un canapé ou même d'une chaise dans la salle de télévision, où elles pourront au moins passer la nuit au chaud.



LA PAROLE À...



ALAIN

UN TRAVAILLEUR PAUVRE HÉBERGÉ AU REFUGE

« Mon rêve, c'est de pouvoir retrouver une chambre pour me reposer au calme... »

« Mon travail de balayeur à temps partiel, c'est tout ce qui me reste. Avant, j'étais chef d'équipe dans le bâtiment, mais on m'a poussé dehors et j'ai préféré partir. Et à 54 ans, personne ne veut m'embaucher. Mon appartement a été saisi car je n'arrivais plus à payer les traites. Aujourd'hui,

je n'ai plus rien. Et avec un salaire de 600 € par mois, personne ne veut me louer la moindre chambre. Heureusement que j'ai pu être accueilli au Refuge ! Après le boulot, c'est ici que je suis chez moi. Dormir à huit par dortoir, ce n'est pas facile, mais c'est bien mieux que la rue. Mon vœu le plus cher, c'est de pouvoir retrouver une chambre pour me reposer au calme et laisser mes affaires en sécurité durant la journée... »



AUTRES ACTIONS

LE CHANTIER D'INSERTION : UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

Chaque année, le Chantier d'Insertion de La Mie de Pain offre à 55 demandeurs d'emploi de longue durée la possibilité de



bénéficier d'un contrat de travail de 6 mois, renouvelable jusqu'à 24 mois, en assurant l'entretien des différentes structures de La Mie de Pain. « *Notre particularité est de nous adresser, conformément à nos valeurs, à des personnes en grande exclusion* », souligne Cédric Hervé, responsable de cette action. « *Nous proposons donc à chacun un accompagnement personnalisé pour tenter de résoudre tous les obstacles qui l'ont éloigné durablement de l'emploi : une formation complémentaire durant son temps de travail, mais*

aussi une aide pour mettre à jour ses papiers, retrouver une couverture sociale, rechercher un logement et un travail à l'issue de son contrat... ».

D'ici la fin de l'année, La Mie de Pain espère compléter ce Chantier d'Insertion par deux dispositifs. Le « **Projet premières heures** » s'adressera aux personnes les plus exclues, afin de leur permettre de s'intégrer progressivement dans une dynamique d'emploi avec un travail à temps partiel. L'autre projet proposera, dans une logique de continuité, un **contrat de travail d'un an assorti d'une formation qualifiante** et d'une aide à la recherche d'un emploi.

La Mie de Pain a besoin de votre soutien pour offrir aux personnes les plus exclues la chance de retrouver un travail.

QUAND CHANTER RIME AVEC SOLIDARITÉ

La Mie de Pain organise, le 17 mai, un concert solidaire avec la chorale Arlequin's Gospel : 80 chanteurs se mobilisent généreusement pour soutenir l'association et l'aider à collecter des fonds. Un événement ouvert à tous et gratuit (participation libre), afin de lutter en musique contre l'exclusion.

Nous vous attendons nombreux le vendredi 17 mai 2013 à 20h30, à l'Eglise Sainte-Anne (188, rue de Tolbiac, 75013 Paris).

Plus d'infos sur :
www.miedepain.asso.fr



DONNER AUTREMENT

VOS DONNÉS DÉDUCTIBLES DE L'ISF DANS LE CADRE DU CHANTIER D'INSERTION

Si vous ou l'un de vos proches êtes assujéti à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, nous vous rappelons que, dans le cadre de la loi TEPA, vous pouvez **déduire de votre ISF 75% du montant de votre don à La Mie de Pain**. Et cette déduction peut atteindre 50 000 € pour un don de 66 667 €.

Pour bénéficier de cette réduction très importante, il vous suffit de faire un don affecté au **Chantier d'Insertion de La Mie de Pain** (lire ci-dessus).

→ Ainsi, **un don de 1.000 € vous revient réellement à 250 €**, alors que La Mie de Pain dispose bien de 1.000 € pour faciliter le retour à l'emploi de personnes en grande exclusion.

Pour réduire votre ISF, renvoyez votre bulletin de soutien en prenant soin d'indiquer que votre don est affecté au Chantier d'Insertion :

- **avant le 30 mai** si votre patrimoine est compris entre 1,3 et 3 millions d'euros ;
- **avant le 15 juin** si votre patrimoine est supérieur ou égal à 3 millions d'euros.

Saisissez, si vous êtes concerné, cette opportunité fiscale pour **rendre votre ISF réellement solidaire**, en aidant des personnes en grande précarité à bénéficier d'un emploi, d'une formation et d'un accompagnement vers la réinsertion. Merci !

Attention : la fiscalité de votre ISF a changé depuis l'année dernière.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Perrine Sentilhes, Directrice du développement.

Tél. : **01 40 79 61 68**

Email : perrine.sentilhes@miedepain.asso.fr

